ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 5 février 2009

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Luc PÉRAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Canton d'Avesnes sur Helpe Nord
Canton d'Avesnes sur Helpe Sud
Canton d'Hautmont
Canton de Landrecies
Canton de Solre le Château
Canton de Trélon

Monsieur Daniel PERCHERON
Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais
Siège de Région
151, avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Objet : Propos diffamants tenus par Monsieur Didier Beauvais à l'égard des habitants du Nord-Pas-de-Calais devant le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM)

Nos Références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, Assistant Parlementaire - sebastien.hausemont@perat.fr

Pièce jointe : Copie du courrier adressé à Monsieur le Président de la République, copie de l'article de la « Voix du Nord » du 04/02/09

Monsieur le Président,

C'est avec gravité que je vous fais parvenir une copie du courrier que j'adresse ce jour à Monsieur le Président de la République, et dans lequel j'appelle de sa part une réaction officielle pour réfuter et condamner les propos tenus par Monsieur Didier Beauvais, ancien Président de la Chambre d'Instruction de Douai, devant le Conseil Supérieur de la Magistrature.

En effet, lors de son audition, et comme le rapporte la « Voix du Nord » dans son édition du 4 février, Monsieur Beauvais a soutenu :

« Nous connaissions ces soirées habituelles, à Boulogne ou à Avesnes-sur-Helpe. Des soirées-bière où on invite les voisins, on boit beaucoup, on joue aux cartes ou au jeu de l'oie, et où le gagnant peut choisir une petite fille, avec l'accord des parents. Là-bas, ce ne sont pas des psychologues qu'il faut envoyer, mais des sociologues ou des ethnologues... »

Au delà des habitants de l'Avesnois ou du Boulonnais, c'est bien l'ensemble des gens du Nord-Pas-de-Calais qui sont salis, une fois de plus, par ces allégations révoltantes.

Nous ne pouvons laisser faire sans courir le risque que de telles calomnies prospèrent dans l'inconscient collectif.

Comme je le précise au Président de la République, j'envisage de porter plainte pour diffamation à l'encontre de Monsieur Beauvais. Je vous invite à me rejoindre dans cette démarche, ou à réagir de la manière qui vous semblera la plus adaptée.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Conseiller Général
du Canton de Trélon

Pour me contacter
Permanence de Monsieur le Député 28 avenue de la gare 59440 AVESNES SUR HELPE 03 27 57 01 57 03 27 57 05 10
www.perat.fr contact-depute@perat.fr
Ou à l'Assemblée nationale 126 Rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP